

Etude paysagère opérationnelle sur les covisibilités en bords de Loire



L'ANCIENNE CARRIERE DE COURPAIN OUVROUER-LES-CHAMPS



Avril 2014

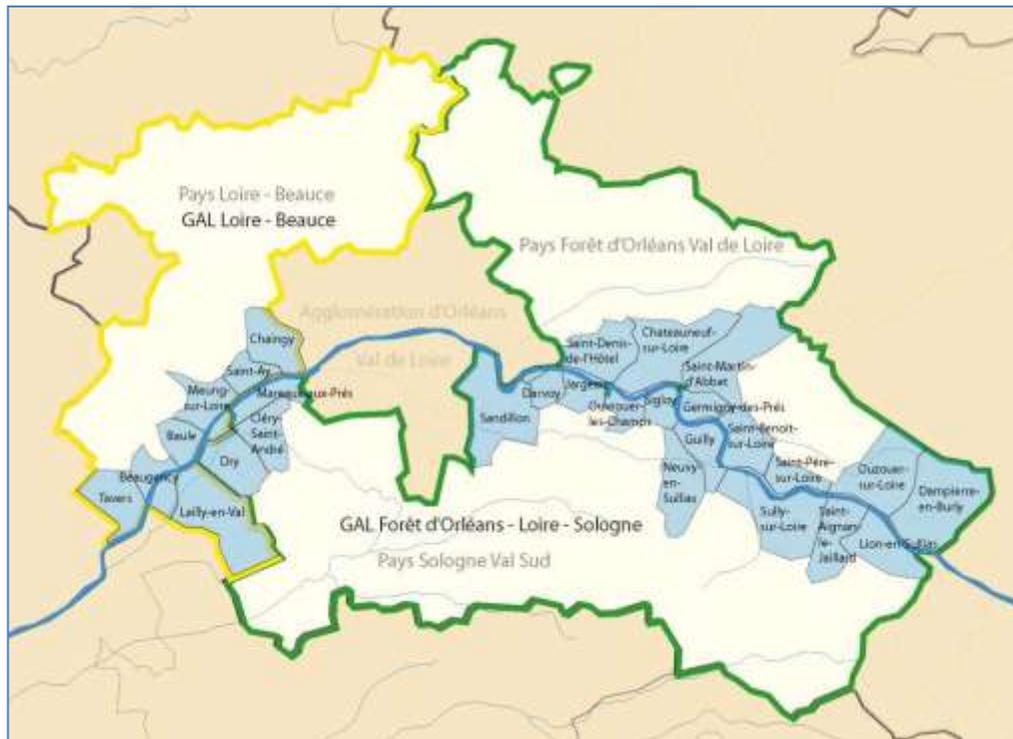
La Fabrique du Lieu



INTRODUCTION

PERIMETRE

Les Gal Forêt d'Orléans - Sologne Val Sud et Loire - Beauce se sont regroupés pour réaliser une étude opérationnelle sur les covisibilités des Bords de Loire.



Liste de communes :
Dampierre-en-Burly,
Lion-en-Sullias,
Ouzouer-sur-Loire,
Saint Aignan-le Jaillard,
Sully-sur-Loire,
Saint-Père-sur-Loire,
Guilly,
Neuzy-en-Sullias,
Saint-Benoit-sur-Loire,
Germigny-des-Prés,
Saint-Martin-d'Abbat,
Sigloy,
Châteauneuf-sur-Loire,
Ouzouer-les-Champs,
Jargeau,
Saint-Denis-de-l'Hotel,
Darvoy,
Sandillon,
Chaingy,
Mareau-aux-Prés,
Saint-Ay,
Cléry-Saint-André,
Meung-sur-Loire,
Dry,
Baule,
Beaugency,
Lailly-en-Val,
Tavers

Carte représentant les trois pays et les deux Gal, commanditaires de l'étude.
En bleu, les communes concernées par l'étude.

SITE PILOTE

La démarche des sites pilotes

La démarche des sites pilotes s'inscrit dans la logique d'opérationnalisation de l'étude qui doit déboucher sur des projets concrets. Les 8 sites pilotes ont été choisis par les membres du comité de pilotage, pour la diversité des problématiques qu'ils recouvrent et leur répartition géographique sur le territoire de l'étude. Une réunion de concertation a permis de rencontrer les différentes parties prenantes : élus, techniciens et associations afin de comprendre l'ensemble des enjeux autour du site.

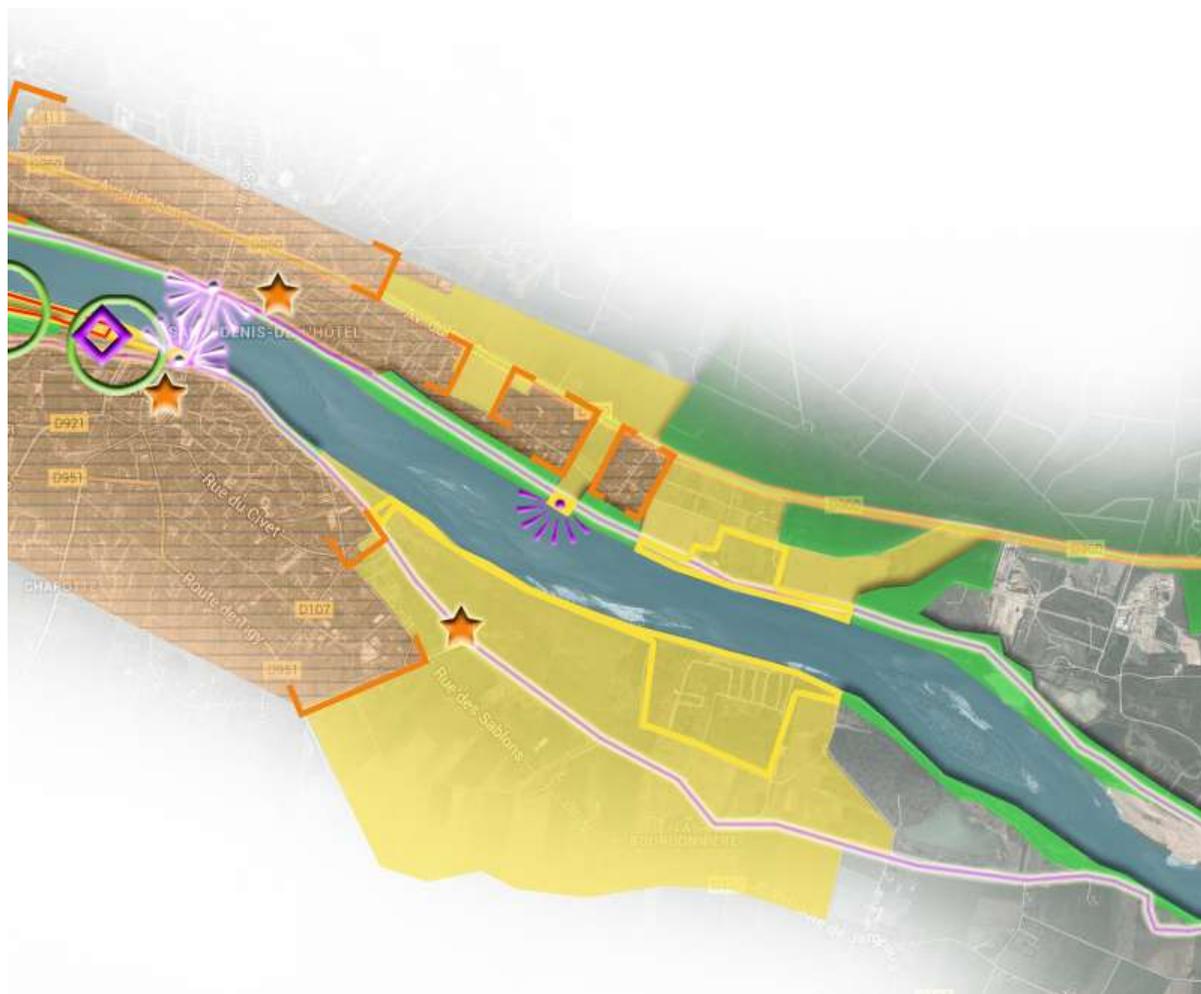
Cette note constitue un pré-projet avec esquisse et propose un certain nombre de préconisations en termes d'aménagement, de mobilier, de choix des végétaux, etc. Les plans sont réalisés sur photo aérienne, sans relevés précis du terrain, ils ne doivent donc pas être pris comme des projets définitifs au stade de la maîtrise d'œuvre. Selon les sites, des études complémentaires devront être menées dans différents domaines : Histoire, environnement ou encore faisabilité technique.

Présentation du site pilote et du programme

Cette ancienne carrière de sable située près de la Loire présente une vaste étendue d'eau entourée des doux merlons enherbés et de zones marécageuses. L'ensemble est déjà ouvert au public avec l'installation d'un refuge d'observation des oiseaux. Cependant, le site est globalement fermé par des clôtures et relativement refermé sur lui même par un rideau de végétation spontanée.

La Maison de Loire est chargée d'aménager le site pour valoriser son potentiel pédagogique. La question des vues sur la Loire n'avait pas été énoncée auparavant et représente une opportunité de réflexion. Au niveau des cheminements, des liens visuels, des supports pédagogiques, de la répartition des usages... les liens entre la carrière de Courpain et la Loire sont à questionner.

Les orientations



OUVRIRE LE PAYSAGE NATUREL

-  OUVRIR ET MAINTENIR DES ESPACES NATURELS OUVERTS
-  DIVERSIFIER L'AGRICULTURE AUTOUR DU FLEUVE
-  LUTTER CONTRE LES PLANTES INVASIVES
-  ACCOMPAGNER LES USAGES LIES AU FLEUVE

VEILLER A L'HARMONIE DES PAYSAGES LIGERIENS

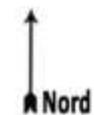
-  TISSER UNE STRUCTURE VEGETALE
-  QUALIFIER LES EQUIPEMENTS TOURISTIQUES
-  ADAPTER LES EQUIPEMENTS TECHNIQUES AU PAYSAGE
-  SE DEPLACER A L'ECHELLE DU VAL

VALORISER LE CADRE BATI LIGERIEN

-  CONTENIR L'URBANISATION
-  CONSTRUIRE UNE ARCHITECTURE LIGERIENNE
-  RESTAURER LE PATRIMOINE BATI

AMENAGER DES POINTS DE VUE

-  CREER DES BELVEDERES
-  ANIMER LE PAYSAGE
-  INVITER A LIRE LA LOIRE
-  SUIVRE LE COURS DU FLEUVE



DIAGNOSTIC DU SITE PILOTE

Les atouts



Des ouvrages anciens encore visible



Un potentiel d'observation de la nature



Des milieux écologiques riches



Des cheminements entre Loire et sites naturels



Des sites de reproduction des castors

Les points d'amélioration



Les rives de la Loire envahies par les boisements



L'absence de lien entre le site et la Loire



Un poteau non connecté au réseau



Des berges inaccessibles depuis le site

Etat des lieux

Le site de Courpain est composé d'une mosaïque de milieux issus de l'exploitation des sols par l'activité de carrières et sa géologie au cœur du lit majeur de la Loire.

Il se situe entre l'itinéraire de la Loire à vélo situé sur la levée offrant une vue dominante sur le site et un chemin de randonnée qui longe le fleuve. Le projet porté par la Maison de Loire consiste à créer un circuit de découverte pédagogique du site en boucle qui permette de parcourir chacun des milieux en passant de la levée aux rives de Loire.

Le projet prévoit aussi des points d'interprétation fixes comme un observatoire et de la signalétique interactive.

Dans le cadre de cette valorisation, il apparaît intéressant de restaurer un lien entre le site d'interprétation et le fleuve et de porter la démarche d'interprétation au-delà de la limite du site pour englober les milieux naturels des bords de Loire avec notamment les roselières, les îles ou encore les sites de reproduction des castors.

Le périmètre d'étude et le programme



PROPOSITION POUR LE SITE PILOTE

Les principes d'aménagement





Démarche de projet

Le projet de la Maison de Loire consiste à créer un parcours d'interprétation autour du site de la carrière de Courpain, qui appartient aujourd'hui toujours à la ligérienne de granulats. L'objectif du projet est de faire un plan d'interprétation sur les questions environnementales, qui débouchera sur un itinéraire et des aménagements légers autour du site. Dans le cadre de ce projet d'aménagement, il serait intéressant d'ouvrir une fenêtre sur la Loire, un rideau d'arbres fermant aujourd'hui visuellement l'accès au fleuve.

L'ouverture d'un cône de vue se ferait sur la partie en vert sur la carte P.10. L'objectif étant d'avoir à la fois une vue lointaine depuis le futur observatoire, et un accès visuel à l'eau depuis le chemin de randonnée. En effet, l'actuel observatoire devrait être détruit et remplacé par une autre construction et placé à un endroit différent, plus au centre de l'étang. En ouvrant le boisement situé sur la berge, une perspective s'ouvre, permettant au regard de voir la Loire depuis l'observatoire et directement depuis la rive.

Règlementairement, le DPF correspond approximativement au chemin situé sur la rive derrière la clôture. Les travaux de déboisement doivent donc être menés à la fois sur le DPF, et sur le périmètre de propriété de l'ancienne carrière.

Pour intervenir sur le DPF, une autorisation sera à demander à la DDT sous la forme d'une Autorisation Temporaire d'Occupation ou d'une Convention de Superposition d'Affectation afin de pouvoir réaliser les travaux et de planifier la gestion future du site.

Sur le périmètre de l'ancienne carrière, aucune démarche réglementaire n'est à effectuer, le propriétaire étant la ligérienne de granulats et la gestion étant assurée par la maison de Loire.

Enfin, il est à noter que parallèlement à ce projet d'ouverture de vue, la DDT va engager en septembre 2014 des travaux sur l'île située en face de la carrière, travaux situés en plein dans la perspective du futur cône de vue. (En rouge la zone d'intervention hydraulique, en vert la zone d'intervention écologique).



Estimation des coûts

Surface d'environ 2000 m².

Soit un total d'environ 12 000 € HT avec dessouchage.

Soit un total d'environ 7200 € HT sans dessouchage.

Les possibilités de financement

Le taux de subvention ne peut pas excéder 80% du budget total du projet.

1/ Programme LEADER : Le programme LEADER porté par le GAL Forêt d'Orléans – Sologne Val Sud dispose d'une enveloppe dans son axe « **Développer l'identité du territoire et animer le patrimoine naturel** ». Le taux d'aide LEADER ne peut excéder 44% du budget total du projet. Les aides LEADER n'interviennent qu'en complément d'autres financements publics.

Pour plus d'informations sur le programme LEADER : <http://www.foretorleans-loire-sologne.com/theme5.html?id=2298>

Contact : Aurore MANIEZ : animatrice-gestionnaire Leader

Iwan` LE MERDY : animateur Leader

paysforetorleans@wanadoo.fr

Tél. : 02 38 46 84 40

2/ Les contrats de Pays : Dans le cadre des contrats de territoire passés entre la région et les Pays, une action peut être mobilisée :

- « Améliorer les identités paysagères de la Sologne et du Val de Loire » dans l'axe *Qualité des paysages*

Pour plus d'information : Pays Sologne Val Sud : <http://www.pays-sologne-valsud.fr/actions/contrat-de-pays.html>

Contact : Yvan BOZEC - Agent de développement - 02 38 49 19 49 - sologne.val.sud@wanadoo.fr



Vue avant / après





Cabane d'interprétation dans la Nièvre



Modules et cabanes de créateurs



Table de lecture, sculpture et fenêtre qui invite à regarder



Signalétique pour interpeller sur le micro et grand paysage



Mobilier d'interprétation et de confort

Lien avec les fiches pratiques

Pour plus d'informations sur ces thèmes, voir les fiches pratiques suivantes :

- Fiche 1 – Ouvrir et maintenir les espaces naturels ouverts
- Fiche 3 – Lutter contre les plantes invasives
- Fiche 14 – Inviter à lire la Loire

Et les fiches complémentaires :

- Les bords de Loire : comprendre les enjeux, règlements et acteurs locaux
- Monter un projet